



Communiqué de presse de l'Union des professeurs de physique et de chimie (UdPPC) au sujet de la réforme du Collège – avril 2015.

L'Union des Professeurs de physique et de chimie, tout en partageant les constats du Ministère de l'Éducation Nationale quant à l'échec du collège actuel pour « l'acquisition des connaissances de base », dénonce la réforme du collège présentée au Conseil supérieur de l'éducation le 10 avril 2015.

Ce projet est dangereux pour l'enseignement des sciences au collège, et des sciences physiques en particulier et aggrave les conditions de travail des collègues. En effet :

- Les horaires proposés, s'ils semblent maintenir un *statu quo* avec la situation actuelle, sont en fait amputés de 4 heures d'enseignements dits « complémentaires » (3 h en classe de 6^e), et la présentation des grilles horaires faite par le ministère relève de la désinformation.
- Parmi ces enseignements, sont introduites deux heures dites d'*Accompagnement personnalisé* (AP). Ce dispositif, introduit au lycée en 2010, sans moyens ni formation spécifique, a montré son inefficacité et sa nocivité : des enseignements non fléchés, définis à l'initiative des établissements, ne contribuent qu'à creuser l'écart entre établissements et entre élèves. Ce dont les élèves fragiles ont le plus besoin, ce sont des séquences construites et structurées avec en face d'eux des enseignants spécialistes de leur discipline.

De même, les *Enseignements pratiques interdisciplinaires* (EPI) et leur caractère « pratique », outre l'arbitraire de leur attribution et du choix des thèmes traités, ne peuvent se substituer à un véritable enseignement expérimental.

- Le nombre d'heures professeur par classe est notoirement insuffisant dans ce projet : en effet, le volant de 2,75 h par classe ne permet même pas de dédoubler à la fois les EPI et une partie des cours de sciences qui nécessitent un effectif réduit pour réaliser en toute sécurité un véritable enseignement expérimental. Les aménagements trop souvent pratiqués aujourd'hui (3 groupes avec deux classes) sont source de désorganisation pour tous les acteurs.

Rappelons que, les postes de personnel de laboratoire ayant été supprimés dans la majorité des collèges, c'est l'essence même des sciences expérimentales qui est ici remise en question.

- Cette réforme alourdit également le travail des collègues : avec la réduction d'horaire de 30 minutes élève en 3^e, un collègue de sciences physiques, souvent seul dans son établissement, aura automatiquement une classe de plus à encadrer.
- Comment un collègue *Titulaire sur zone de remplacement* (TZR) va-t-il pouvoir s'organiser quand elle ou il apprendra le 1^{er} septembre que son service se compose de 4 niveaux différents plus des EPI en 3e, mais pas tous les mêmes à mettre en place... ou devra en cours d'année à chaque nouvel établissement qu'il rejoindra, revoir toutes les activités qu'il peut mener en AP et en EPI.
- Enfin, l'UdPPC met en garde contre toute tentative de généralisation d'un enseignement intégré de science et technologie (EIST) à tous les niveaux du collège. Les conclusions de l'étude de la DEPP à ce sujet ne montrent en effet aucun bénéfice à long termes de ce type d'enseignement pour les élèves.

En conséquence, l'Union des Professeurs de physique et de chimie demande que le projet soit revu de manière à ne pas affaiblir encore une fois les disciplines au profit de dispositifs flous et décidés localement et rappelle son attachement à un enseignement scientifique expérimental très menacé si une baisse significative des moyens s'avère confirmée.

L'association reste disponible pour étudier toute proposition du Ministère.